

## ***LA FEUILLE DE L'ARBRE***

### **Journées de l'environnement**

Chaque année, le Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire lance une grande opération de sensibilisation et de communication : les ***Journées de l'Environnement***. Préserver le cadre de vie, protéger le patrimoine naturel sont des défis majeurs qui nécessitent de chacun de nous une prise de conscience et l'acquisition de comportements respectueux de l'environnement.

Mieux connaître pour mieux protéger est un axe prioritaire de L'ARBRE, qui s'associe à cette manifestation par l'organisation d'une journée spécifique d'action le **samedi 6 juin**.

**Le matin, à ROZOY-LE-VIEIL, de 9h30 à 11h30, :** *Itinéraire de sensibilisation à l'environnement, en lien avec le programme d'aménagement paysager du centre bourg à l'intention des élèves du cycle 3 de l'école.*

Sous la conduite de Geneviève Dunant, « Association Vergers », les enfants partiront à la découverte de leur environnement naturel proche, à la recherche de multiples formes de vie des plus discrètes aux plus étonnantes. Invitation à redécouvrir ce qu'ils croyaient connaître, à s'émerveiller, apprendre à aimer, respecter et peut-être demain à agir dans le cadre du programme de réaménagement paysager du centre bourg et de l'environnement de leur école en particulier.

**L'après-midi, à partir de CHEVRY-SOUS-LE BIGNON, deux parcours de découverte à votre disposition (rendez-vous à la mairie à 14h30)**

**Parcours de découverte n°1**  
animé par **Geneviève Dunant**  
(*plutôt à l'intention des enfants*)

#### ***Lire et conter la nature***

Au gré des chemins, au creux des bois, au fil des mots, des pas et du regard, c'est à une balade paisible que vous serez invités. Plantes d'autrefois à cuire ou à soigner, arbres de toujours à raconter, sensations oubliées à retrouver... Un moment pas comme les autres à partager.

**Parcours de découverte n°2**  
animé par **Thierry Gilson**, architecte paysagiste au CAUE du Loiret (*plutôt pour les adultes*)

#### ***Découvrir l'architecture et le paysage de nos campagnes***

Nous côtoyons des trésors architecturaux au sein de paysages familiers, bien souvent sans nous en apercevoir, tant ils sont intégrés dans notre vie quotidienne. Apprenons à les mieux connaître, à en connaître la valeur.

**Toute la journée, à la Mairie de Chevry-sous-Le Bignon (10h à 12h et 14h30 à 18h)**

### **Exposition**

1. « ***Petits monuments de nos villages*** » : puits, lavoirs, croix de chemin, etc...
2. « ***Projet d'aménagement du Centre Bourg de Rozoy-le-Vieil*** » : présentation de l'étude réalisée par Brigitte Barbier, architecte paysagiste.
3. « ***Sélection de documentaires*** » : livres, K7, vidéos, sur le thème de la Nature, de l'Arbre et de la Forêt. Cette exposition est mise, pour partie, à notre disposition par le Centre Départemental de Ressources Lecture-Ecriture de l'Inspection Académique de Seine et Marne.

## AUTOROUTE A6 : moins de bruit à partir de cet été.

En juillet 1993 la préfecture annonçait le projet de mise à 2 fois 3 voies de l'autoroute A6 entre le Puy et Auxerre nord..

En fait seul le tronçon Courtenay-Auxerre fut réalisé, la SAPRR souhaitant attendre la mise en service de l'A19 Courtenay-Sens, barreau de délestage A6/A5, pour confirmer la nécessité de la mise à 2 fois 3 voies entre le Puy et Courtenay.

Nous avons à l'époque créé un groupe de travail avec les municipalités concernées. Après consultation du dossier d'étude d'impact, nous avons signalé à la SAPRR la non prise en compte

de la zone classée « zone humide » au droit de Rozoy-le-Vieil. Nous avons également saisi l'opportunité que ces travaux présentaient pour nous assurer que la SAPRR se mettrait en conformité avec la loi sur le bruit. Nous avons obtenu l'engagement que, si la mise à 2 fois 3 voies était décidée, cette mise en conformité serait automatique. Dans le cas où le projet serait annulé ou reporté il serait procédé à la mise en place d'un revêtement peu bruyant lors des prochains travaux d'entretien.

**Nous pouvons annoncer aujourd'hui que ces travaux auront lieu durant l'été 1998** entre le nord d'Egreville et Le Bignon Mirabeau dans le sens province-Paris. Les sections contiguës seront traitées les années suivantes.

**Cela devrait apporter une diminution sensible du niveau sonore.**

## AUTOROUTE A19 ET DOUBLEMENT ESPERE DES VOIES DE LA RN60

On continue de compter les morts et les blessés par accident sur la RN60.

Chacun d'entre vous a eu connaissance des campagnes de presse qui ont récemment eu lieu sur ce thème tragique.

Pour les uns, la solution pour mettre fin à « l'hécatombe » est la réalisation rapide de l'A 19. Pour les autres, la solution est l'achèvement du doublement des voies de la RN60.

Notre association a déjà fait savoir que son choix était en faveur de cette seconde solution, pour des raisons économiques, sociales et de protection de notre environnement.

S'agissant du projet d'autoroute, à ce jour aucune décision n'est prise. En principe, le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique doit passer par le Conseil d'Etat pour un examen à la fois de la régularité juridique de la procédure et du bien-fondé de l'opération projetée dans un délai de dix huit mois suivant la fin de l'enquête publique, soit avant le mois d'août 1998. Encore que ce délai pourrait fort bien être prorogé . Ensuite, le premier ministre pourrait éventuellement

prendre le décret de déclaration d'utilité publique qui permettrait de passer à la phase de mise en place des financements et d'acquisition des terrains nécessaires. Il semble bien que c'est là que se situent les vrais problèmes. La construction d'une autoroute (financement théoriquement privé) durablement déficitaire n'attire pas la foule des investisseurs d'autant plus que la possibilité pour un concessionnaire de voir prolonger les concessions rentables qui arrivent à terme (A6 par exemple)n'a plus l'aval de la CEE.

**Quant au doublement des voies de la RN60, déjà plus d'un tiers de l'opération a été réalisé ou est en voie de l'être. On comprend mal pourquoi une opération ainsi significativement engagée, elle, ne serait pas conduite à son terme. L'argument tiré du poids excessif pour le budget de l'Etat n'est pas pertinent, puisque les collectivités territoriales de la région et du département ont accepté de contribuer financièrement au-delà de l'effort habituellement demandé.**

Après l'élection du tiers sortant lors de l'assemblée générale du 13 décembre 1997, le conseil d'administration, lors de sa réunion du 11 janvier 1998, a élu le bureau suivant :

|                                |              |                            |                     |
|--------------------------------|--------------|----------------------------|---------------------|
| Président                      | Marcel PINET | Trésorier adjoint          | Maurice DEL TACCA   |
| 1 <sup>er</sup> vice-président | Henri MOULIS | Secrétaire général         | Roberte TOMASSONE   |
| 2 <sup>e</sup> vice-président  | Gilbert ROY  | Secrétaire général adjoint | Eugène VANDEBEULQUE |
| Trésorier                      | Guy LOUIS    |                            |                     |

**COTISATION 1998 (1 bulletin par famille). Membres actifs : 30 F plus 10 F par personne supplémentaire de la même famille (minimum) ; Membres bienfaiteurs : 100 F ou plus. ( L'ARBRE Mairie 45210 ROZOY-LE-VIEIL )**

Montant cotisation : \_\_\_\_\_ Nbre de personnes : \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_